

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le partenaire des communes pour la gestion des déchets

3/03/2026



Si les règles en matière de gestion des déchets en résidence sont bien établies, leur mise en œuvre pratique soulève encore quelques interrogations. Face aux enjeux pratiques rencontrés sur le terrain, la SuperDrecksKëscht® joue un rôle primordial d'accompagnement auprès des communes et des acteurs du bâtiment, en mettant à disposition des outils et conseils pour optimiser le tri, l'organisation des locaux et les solutions de collecte. Explications avec Daniel Bronden, conseiller pour immeubles résidentiels.

Une application légale encore incomplète

La législation en matière de gestion des déchets en résidence ne date pas d'hier. Une première loi est entrée en vigueur dès 2012. Celle-ci posait les bases d'une organisation structurée du tri et de l'équipement des bâtiments. Depuis lors, les obligations ont été renforcées, notamment pour les copropriétés existantes, qui sont désormais explicitement concernées.

« Dans les faits, les évolutions qui doivent l'accompagner restent néanmoins, parfois, limitées. Si les bâtiments neufs sont généralement équipés de locaux poubelles, ce n'est pas systématiquement le cas des résidences plus anciennes. Même lorsque la loi rend certaines mesures obligatoires, peu de copropriétés modifient leur organisation.

Les syndicats, comme les habitants, tendent à maintenir des situations existantes, souvent par manque d'accompagnement ou de solutions concrètes. Cette loi n'a pas de caractère coercitif. Elle a pour objectif principal la réduction des déchets ménagers, tout en permettant aux citoyens de réaliser des économies. Lorsque le cadre légal n'est pas respecté, les habitants paient plus chers les charges mensuelles concernant l'élimination des déchets. Nous regrettons également que la mise en place d'une gestion des déchets propre, conforme et sécurisée soit souvent difficile à réaliser sur le terrain », explique Daniel Bronden, conseiller pour immeubles résidentiels.

Le rôle central des communes

Dans ce cadre, les communes jouent un rôle déterminant. « Elles constituent en effet le premier point de contact pour toutes les questions liées aux déchets : types de conteneurs disponibles, volumes autorisés, fréquences de collecte, modalités. Ce sont elles qui détiennent, en pratique, les leviers d'action mais ont souvent des difficultés à encourager une bonne gestion des déchets dans les immeubles résidentiels », déclare-t-il.

Or, le constat dressé sur le terrain est à nuancer. Si certaines communes ont su mettre en place une offre complète et adaptée, d'autres disposent d'une palette de solutions plus limitée. « Nous constatons parfois que les volumes de déchets proposés ne correspondent pas toujours aux besoins réels des résidences, en particulier dans les immeubles de grande taille. Dans certains cas, le rythme d'enlèvement n'est pas optimal à la densité d'habitants de la résidence », précise Daniel Bronden.

Cette situation peut conduire à l'approbation de projets comprenant plusieurs dizaines, voire centaines d'unités, dont la taille dépasse parfois le périmètre initialement prévu pour les dispositifs de gestion des déchets. Dans certains cas, l'organisation retenue implique une plus grande autonomie des résidences dans la gestion opérationnelle des déchets, avec la possibilité de recourir à des collecteurs privés lorsque les conditions le permettent.

Malgré leur engagement formel, notamment à travers des dispositifs tels que le Pacte Climat, de nombreuses communes poursuivent encore la mise en place de solutions concrètes adaptées aux besoins spécifiques des résidences.

Le défi n'est pas tant réglementaire que pratique. C'est pourquoi nous sommes présents à leurs côtés pour les accompagner, les conseiller et trouver des solutions qui leur conviennent au niveau de la gestion des déchets sur leurs territoire grâce à divers outils tels que le Residenzen-Check, Licence pour les syndicats ou simulateur », rappelle-t-il.

Un simulateur pour optimiser la conception

Ces difficultés ont un impact direct sur les professionnels du secteur. Architectes et maîtres d'ouvrage cherchent, dès la phase de conception, à anticiper correctement la gestion des déchets : dimensionnement des locaux poubelles, choix des conteneurs, organisation des espaces. « Ce sont les communes qui sont responsables de ces questions en lien avec la législation en vigueur », prévient Daniel Bronden.

Malheureusement, il arrive encore que des bâtiments neufs soient construits avec des locaux manifestement sous-dimensionnés. Dans d'autres cas, les systèmes de collecte proposés localement ne permettent pas un tri efficace ou conforme aux besoins réels des habitants.

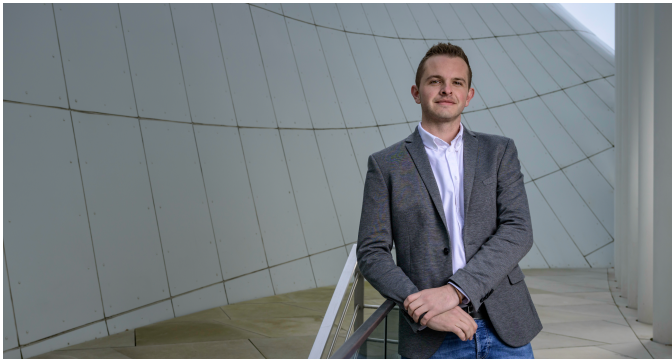
Sur le fond, les principes du tri, eux, n'ont pas changé. Pour accompagner les communes et les maîtres d'ouvrage, la SuperDrecksKëscht® a mis au point un outil qui répond à ce besoin de conformité. « Il s'agit d'un simulateur qui permet d'accompagner les concepteurs dès la phase de planification, en les aidant à déterminer les volumes nécessaires, les types de conteneurs adaptés et l'organisation optimale du local poubelle », explique Daniel Bronden. Cet outil vise à éviter les erreurs en amont et à favoriser des projets mieux adaptés aux réalités de terrain.

Un guide des résidences en ligne

Dans la même logique, et pour ne rien manquer, un guide des résidences a été mis à disposition en ligne sur le site de la SuperDrecksKëscht®. Ce document rassemble l'ensemble des informations relatives à la gestion des déchets en résidence telles que le cadre légal, l'organisation du tri, les types de conteneurs, les modalités de collecte, les spécificités communales, les couleurs des poubelles ou encore l'usage des poubelles intelligentes. « Pensé comme un guide pratique, il s'adresse aussi bien aux communes qu'aux syndicats, maîtres d'ouvrage, commissions et citoyens », déclare Daniel Bronden.

Enfin, l'offre destinée aux résidences existantes a évolué avec la mise en place du « Residenzen-Check ». « Ce service consiste en une visite sur site permettant d'évaluer la situation actuelle, d'identifier les améliorations possibles et de formuler des recommandations en matière de conformité et d'optimisation écologique. Nous encourageons vivement les copropriétés à faire le Residenzen-Check et à utiliser le simulateur pour évaluer la situation et agir en conséquence, car les avantages d'une bonne gestion des déchets, pour les communes et leurs citoyens, sont nombreux », conclut-il. ■

Lire sur le même sujet:



DÉVELOPPEMENT DURABLE

SCE : l'énergie solaire repensée pour tous les espaces

8/02/2026



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le biogaz : pilier de la souveraineté

25/02/2026



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Minusines fête ses 100 ans : un siècle d'innovation ...

6/01/2026

NOS PARTENAIRES

NEWSLETTER

EMAIL

INSCRIPTION

AGENDA